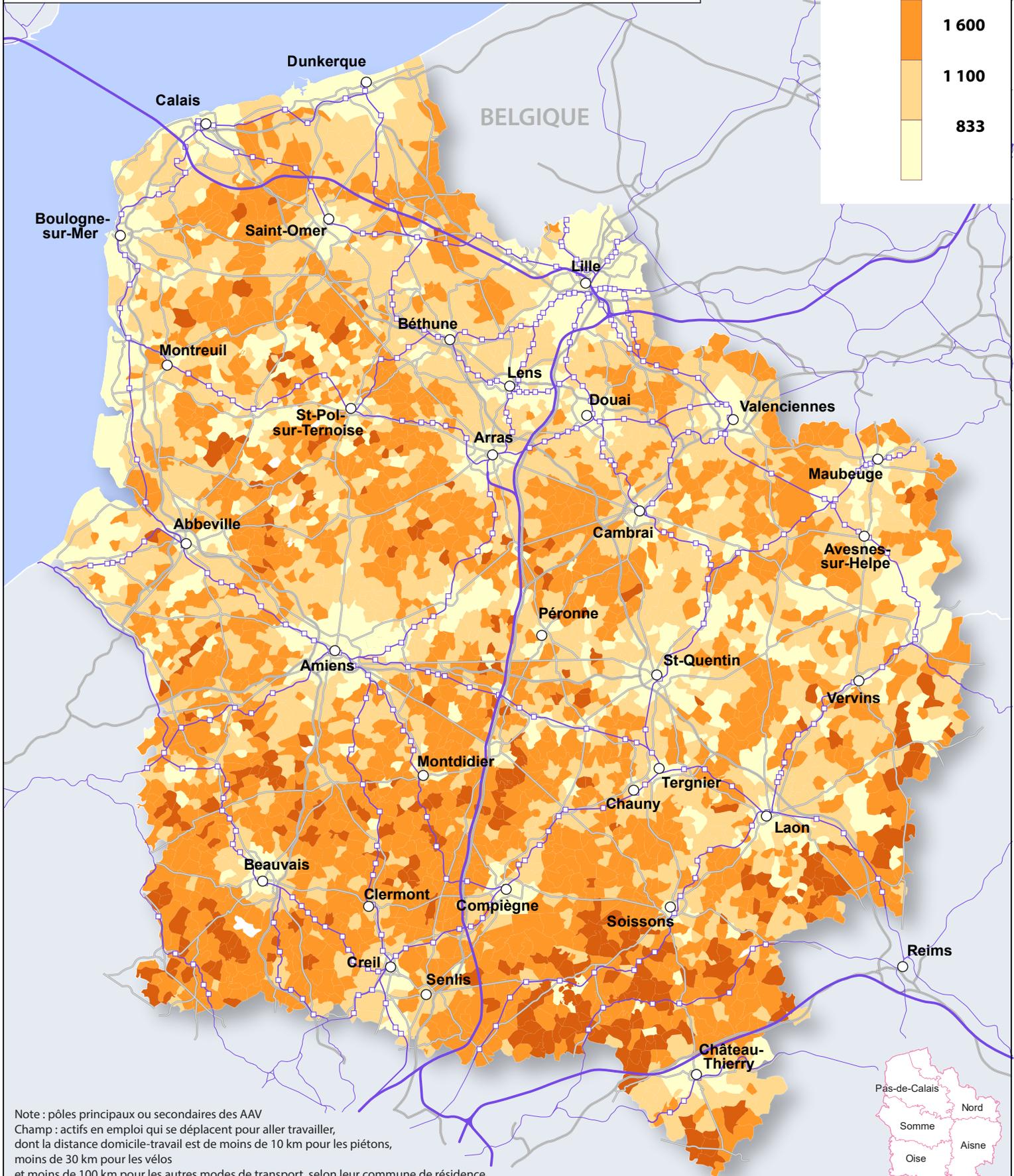
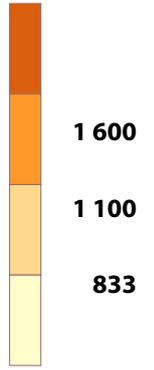


Emissions annuelles moyenne en kg de CO₂e lors des déplacements domicile-travail par actif en 2019 en région Hauts-de-France

CO₂e par actif en kg par commune :



Note : pôles principaux ou secondaires des AAV
 Champ : actifs en emploi qui se déplacent pour aller travailler, dont la distance domicile-travail est de moins de 10 km pour les piétons, moins de 30 km pour les vélos et moins de 100 km pour les autres modes de transport, selon leur commune de résidence.



Sources :
 Insee Analyses Hauts-de-France N°157
 Calculs à partir des sources suivantes :
 Insee, recensement de la population 2019, exploitation complémentaire ;
 Sdes-Insee, enquête Mobilité des personnes 2018-2019 (EMP) ;
 distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

